

Parking Allende - Bilan de la gestion - Exercice 1993

M. LE MAIRE, Rapporteur : La gestion de ce parking a été confiée à la Société Via-Stationnement, à compter du 1^{er} avril 1993.

Les premières décisions prises ont concerné l'amélioration de la qualité de ce parking (éclairage, marquage des emplacements).

Les dépenses correspondant à la gestion de ce parking se sont élevées pour 1993 à 371 657,52 F TTC, se décomposant comme suit :

- Frais de personnel	191 053,17 F
- Maintenance et nettoyage	23 016,00 F
- Énergie	28 104,78 F
- Entretien divers et fournitures	16 063,49 F
- Marketing et honoraires	14 390,00 F
- Frais de gestion, impôts, taxes	5 517,15 F
- Assistance technique	41 250,00 F
Total HT	319 394,59 F
Produits divers venant en diminution des dépenses	- 6 024,00 F
Charges nettes HT	313 370,59 F
Charges nettes TTC	371 657,52 F

En application des conventions passées avec le gestionnaire, les avances consenties au cours de l'année 1993 se sont élevées à 375 000 F TTC, soit un trop-versé de 3 342,48 F TTC (2 818,28 F HT) que Via-Stationnement va reverser à la collectivité.

Aussi, le Conseil Municipal est invité à ouvrir en recettes, au budget supplémentaire de l'exercice courant, chapitre 968.40/7339.92027.35000, un crédit de 2 800 F correspondant au montant HT du trop-versé mentionné précédemment, la collectivité étant assujettie à la TVA pour cette activité.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission Transports-Stationnement et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce bilan et les propositions citées ci-dessus.